

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2021.

(en K.Dinars)	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Mars-21	mars-20	Déc-20	Var
Produits d'exploitation bancaire	136 233	143 428	136 233	143 428	614 416	-5,0%
Intérêts	104 821	113 602	104 821	113 602	453 508	-7,7%
Commissions en produits	15 981	15 057	15 981	15 057	61 103	6,1%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	15 431	14 769	15 431	14 769	99 805	4,5%
Charges d'exploitation bancaire	54 198	63 356	54 198	63 356	241 054	-14,5%
Intérêts encourus	53 467	62 502	53 467	62 502	237 944	-14,5%
Commissions encourues	731	854	731	854	3 110	-14,4%
Produit Net Bancaire	82 035	80 072	82 035	80 072	373 362	2,5%
Autres produits d'exploitation	142	137	142	137	1 215	3,6%
Charges opératoires dont	30 721	30 614	30 721	30 614	105 520	0,4%
Frais de personnel	22 393	22 217	22 393	22 217	73 446	0,8%
Charges générales d'exploitation (*)	8 328	8 397	8 328	8 397	32 074	-0,8%
Structure du portefeuille au bilan			964 988	909 212	978 195	6,1%
Portefeuille titres d'investissement			964 988	909 212	978 195	6,1%
Encours net des crédits (1)			4 746 549	4 494 533	4 827 549	5,6%
Encours des dépôts			4 420 357	4 196 373	4 300 501	5,3%
Dépôts à vue			1 607 348	1 582 809	1 453 440	1,6%
Dépôts d'épargne			1 555 292	1 370 762	1 530 424	13,5%
Dépôts à terme			1 257 717	1 242 802	1 316 637	1,2%
Emprunts et ressources spéciales au bilan			468 995	535 194	468 691	-12,4%
Capitaux propres apparaissant au bilan (2)			918 367	783 076	918 367	17,3%

(*) Chiffres 2020 retraités pour les besoins de comparabilité

(1) L'encours des crédits fin Mars 2021 tient compte des provisions constituées durant la période

(2) Compte non tenu du résultat de la période

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE

ARRETES AU 31 MARS 2021

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 225.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 1^{ER} TRIMESTRE 2021 :

A la fin du 1^{er} trimestre 2021, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées à la fin de l'année) ont atteint **4.746.549** au 31/03/2021 , contre **4.494.533** mille dinars au 31/03/2020, soit une augmentation de **+5,6%**.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+5,3%** passant de **4.196.373** mille dinars au 31/03/2020 à **4.420.357** mille dinars au 31/03/2021. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts d'épargne de **+13,5%** et des dépôts à vue de **+1,6%**.
- **L'encours des ressources spéciales** a diminué de **-12,4%** passant de **535.194** mille dinars au 31 Mars 2020 à **468.995** mille dinars au 31 Mars 2021, suivant le rythme de remboursement prévu.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont baissé de **-5%** pour atteindre **136.233** mille dinars en Mars 2021 contre **143.428** mille dinars à fin Mars 2020. Cette baisse concerne principalement les intérêts **-7,7%** et les gains sur les opérations de change.
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en baisse de **-14,5%** passant de **63.356** mille dinars à fin Mars 2020 à **54.198** mille dinars à fin Mars 2021.

- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 1^{er} trimestre 2021 un montant de **82.035** mille dinars, contre **80.072** mille dinars à la fin du 1^{er} trimestre 2020, soit une progression de **+2,5%**.
- **Les charges opératoires** ont augmenté de **+0,4%** pour atteindre **30.721** mille dinars au 31/03/2021 contre **30.614** mille dinars au 31/03/2020.

Impacts de la crise du Covid-19 :

Dans un contexte marqué par une détérioration de la conjoncture économique et financière sur le plan national et international et la continuité des effets de la crise du Covid-19, l'analyse des données disponibles au 31 Mars 2021 confirme le maintien de la rentabilité structurelle, la solidité ainsi que la stabilité du profil de risque de la banque.

La Banque réaffirme sa capacité à dépasser cette crise et conserver ses fondamentaux pour la clôture du présent exercice.